PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

Service prévention des risques et gestion de crise
Bureau gestion de crise et réglementation des transports

ddtm-speric-bgcrt@seine-maritime.gouv.fr

La circulation des petits trains routiers touristique est assujettie à une autorisation du préfet du lieu de circulation. L'arrêté ministériel du 22 janvier 2015 définit les caractéristiques et les conditions d'utilisation des petits trains routiers touristiques.

Toutes les demandes d'autorisations préfectorales seront à effectuer en ligne, sur le site demarches-simplifiees, à cette adresse : https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/autorisation-de-circulation-d-un-petit-train-routier-dpt76

L'instruction des demandes de circulation des petits trains routiers touristiques nécessite l'avis des gestionnaires des voiries empruntées. Aussi, les demandes de d'autorisation de circulation des petits trains routiers touristiques devront être transmises suffisamment en amont pour permettre cette consultation (délai minimum demandé de 15 jours pour un dossier complet).
Tout dossier incomplet ne pourra être instruit.

Vous trouverez ci-après quelques précisions concernant le remplissage des champs. Tout problème de connexion ou création de compte devra être vu avec l'assistance du site demarches-simplifiees.

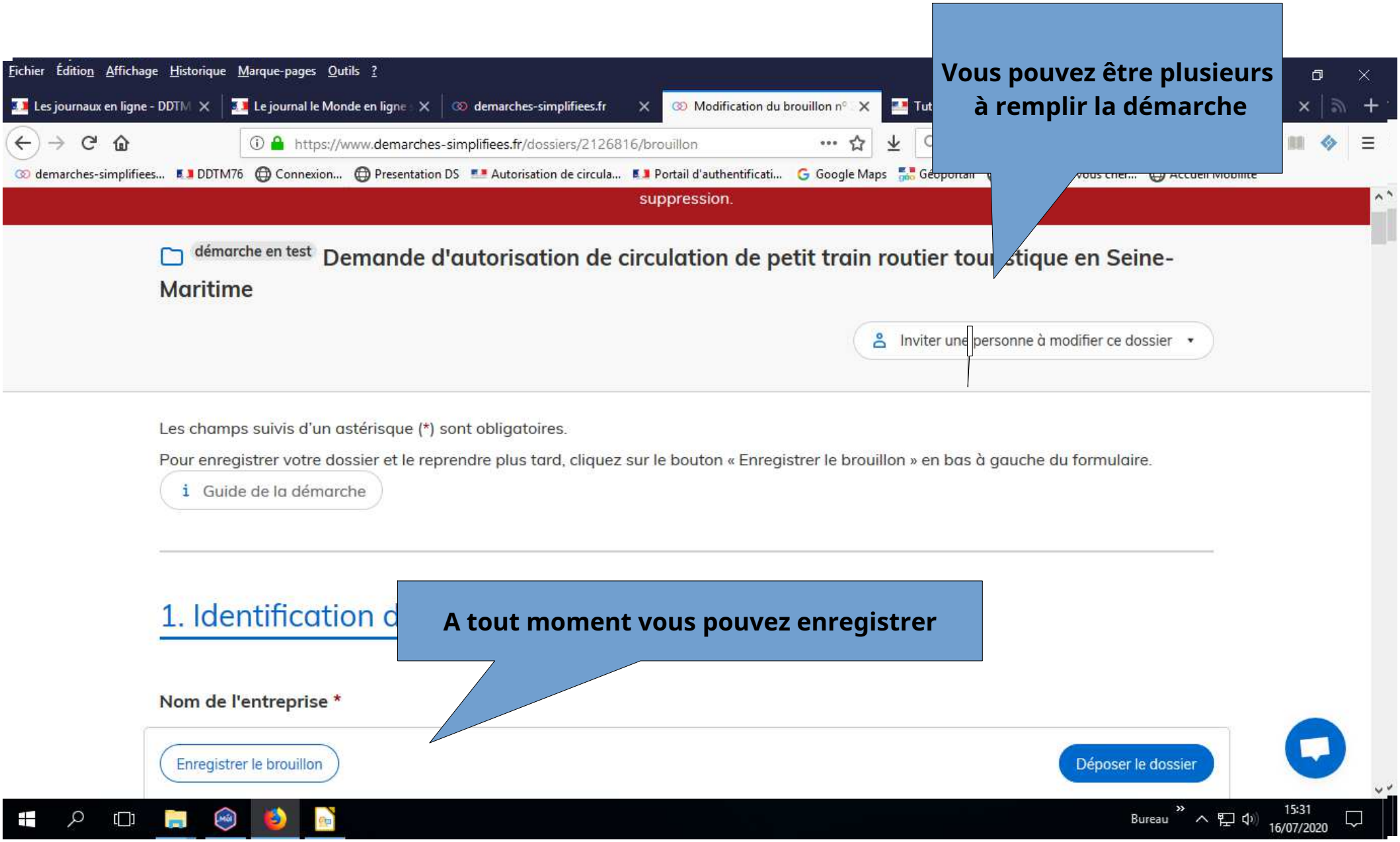
Vous pouvez être plusieurs à remplir la démarche
Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?
Les journaux en ligne - DDTM
Le journal le Monde en ligne
demarches-simplifiees.fr
Modification du brouillon n°
https://www.demarches-simplifiees.fr/dossiers/2126816/brouillon
demarches-simplifiees... DDTM76 Connexion... Presentation DS Autorisation de circula... Portail d'authentificati... Google Maps
suppression.
démarche en test
Demande d'autorisation de circulation de petit train routier touristique en Seine-Maritime
Inviter une personne à modifier ce dossier
Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.
Pour enregistrer votre dossier et le reprendre plus tard, cliquez sur le bouton « Enregistrer le brouillon » en bas à gauche du formulaire.
Guide de la démarche
1. Identification d
A tout moment vous pouvez enregistrer
Nom de l'entreprise *
Enregistrer le brouillon
Déposer le dossier
Bureau
15:31
16/07/2020

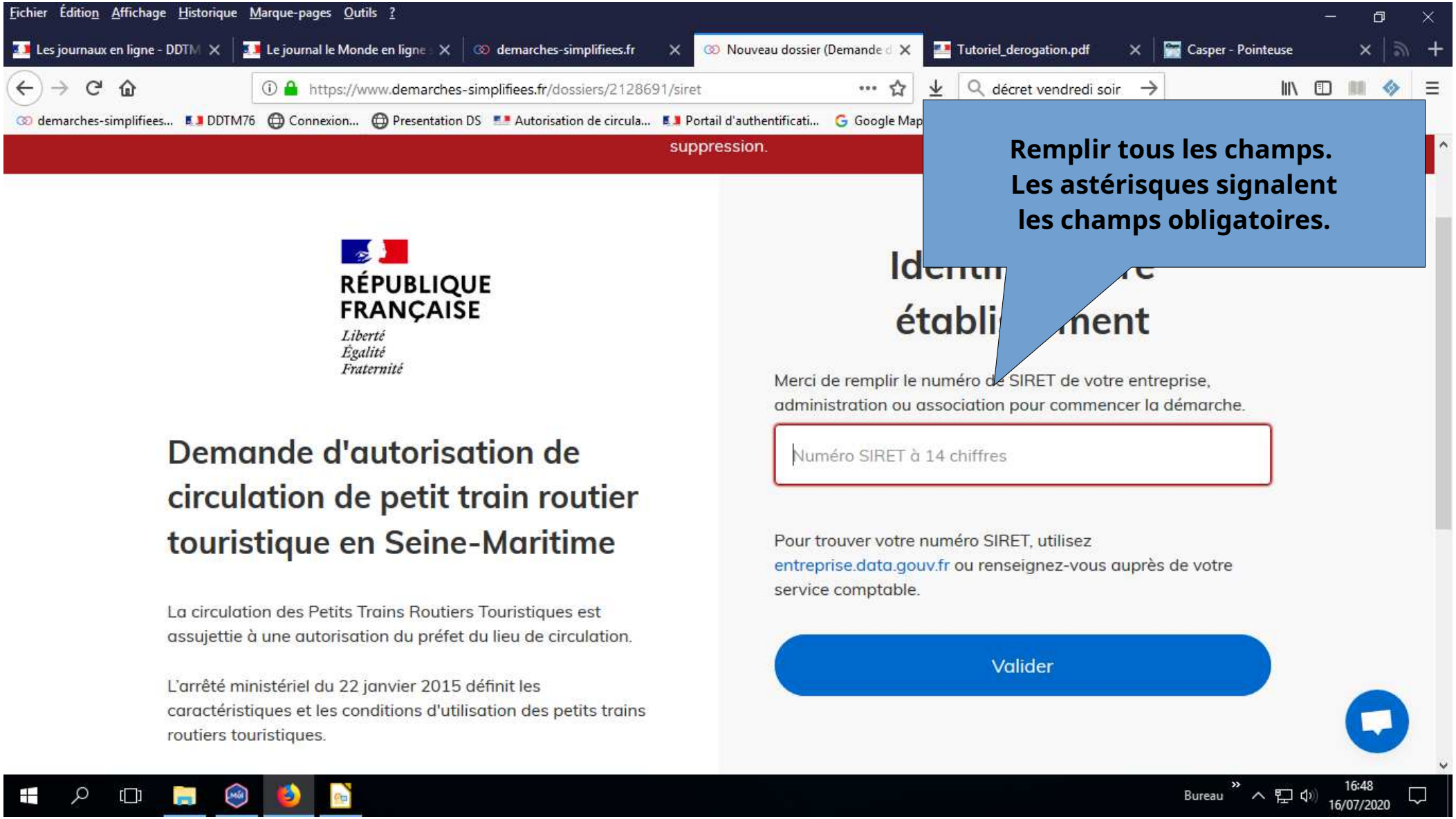
Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?
Les journaux en ligne - DDTM
Le journal le Monde en ligne
demarches-simplifiees.fr
Nouveau dossier (Demande d
Tutoriel_derogation.pdf
Casper - Pointeuse
https://www.demarches-simplifiees.fr/dossiers/2128691/siret
décret vendredi soir
demarches-simplifiees... DDTM76 Connexion... Presentation DS Autorisation de circula... Portail d'authentificati... Google Map
suppression.
Remplir tous les champs.
Les astérisques signalent
les champs obligatoires.
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité
Demande d'autorisation de circulation de petit train routier touristique en Seine-Maritime
La circulation des Petits Trains Routiers Touristiques est assujettie à une autorisation du préfet du lieu de circulation.
L'arrêté ministériel du 22 janvier 2015 définit les caractéristiques et les conditions d'utilisation des petits trains routiers touristiques.
établi ment
Merci de remplir le numéro de SIRET de votre entreprise, administration ou association pour commencer la démarche.
Numéro SIRET à 14 chiffres
Pour trouver votre numéro SIRET, utilisez entreprise.data.gouv.fr ou renseignez-vous auprès de votre service comptable.
Valider
Bureau
16:48
16/07/2020

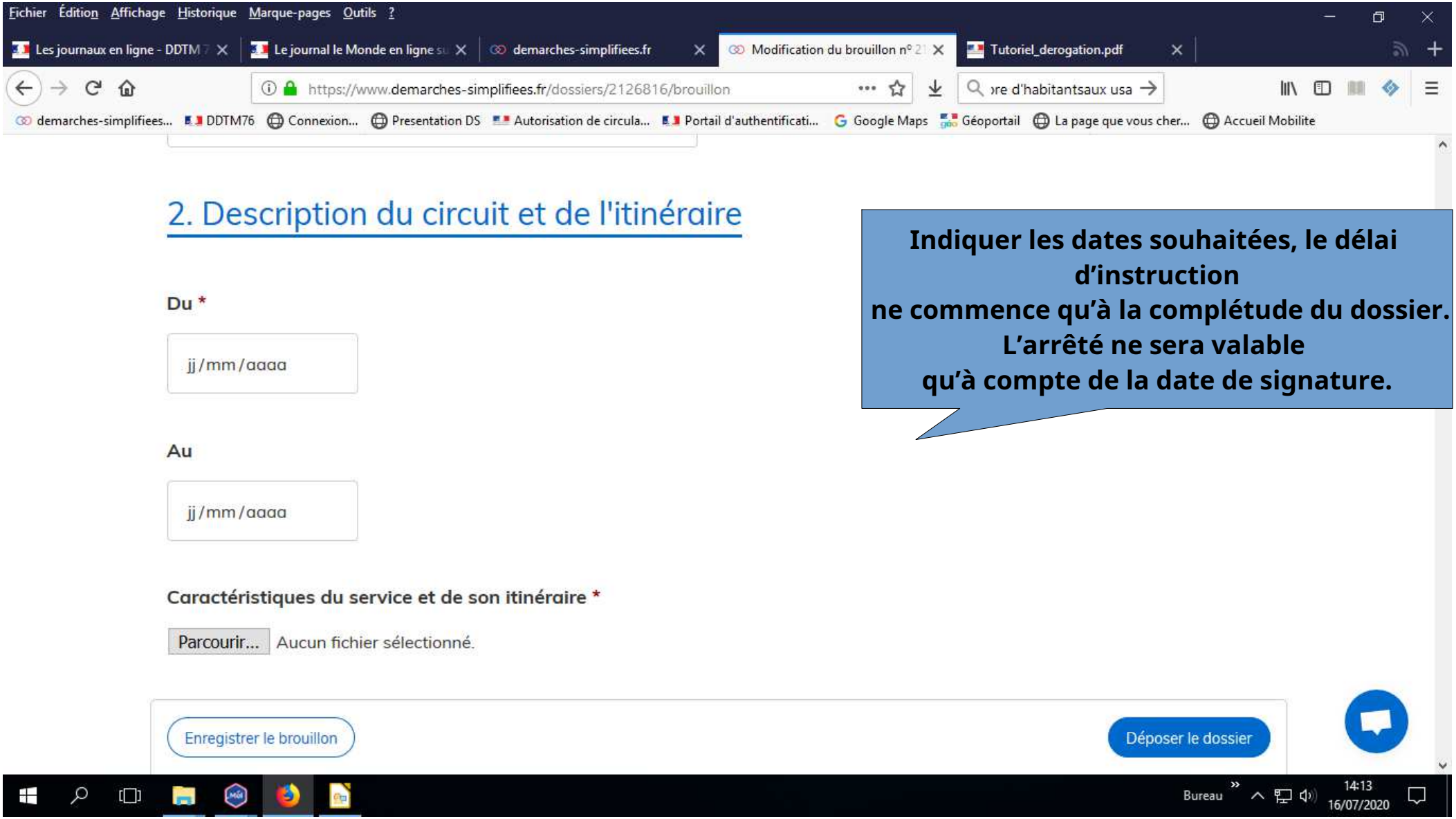

Indiquer les dates souhaitées, le délai d'instruction ne commence qu'à la complétude du dossier. L'arrêté ne sera valable qu'à compte de la date de signature.

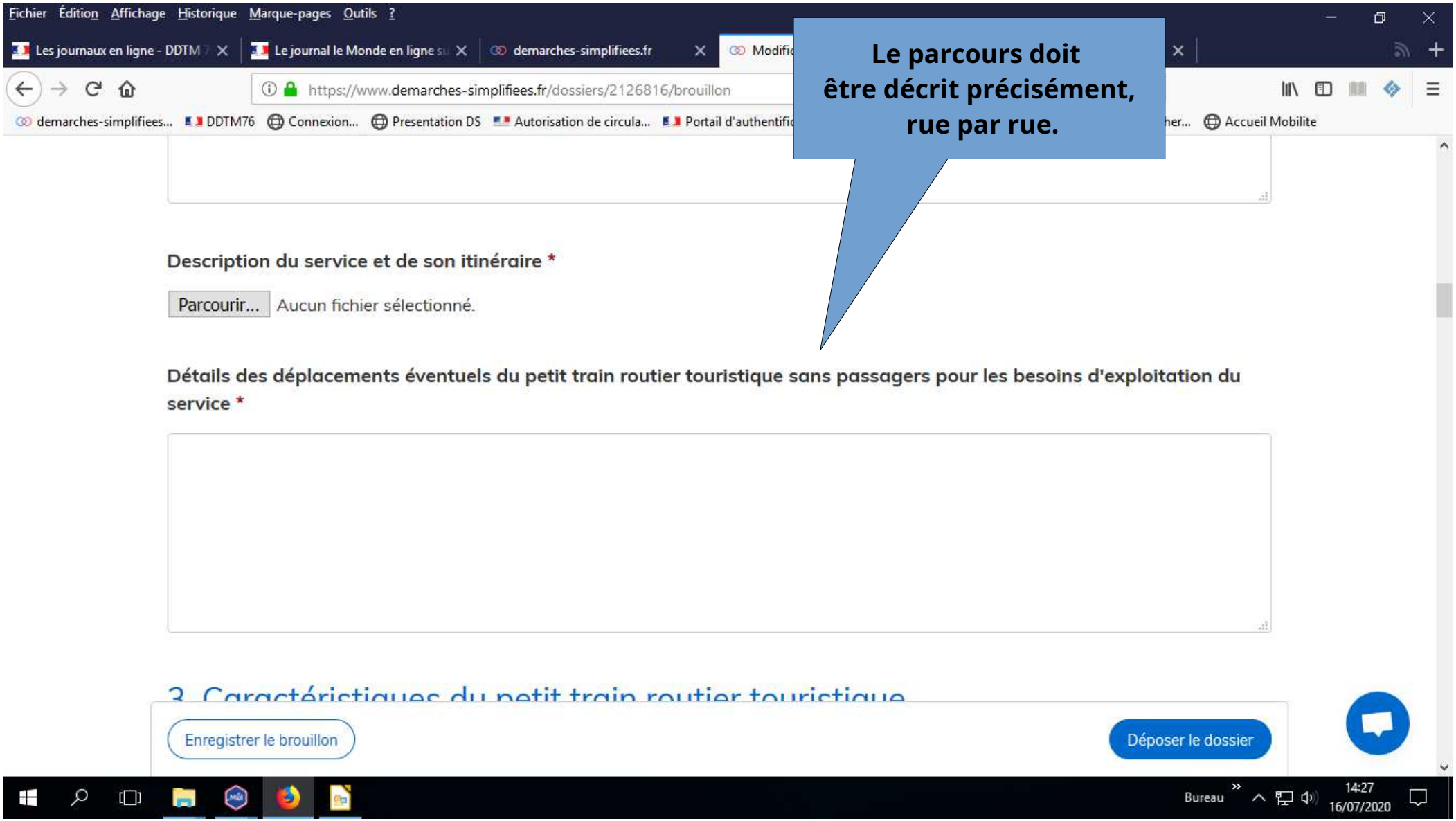
Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?
Les journaux en ligne - DDTM
Le journal le Monde en ligne
demarches-simplifiees.fr
https://www.demarches-simplifiees.fr/dossiers/2126816/brouillon
demarches-simplifiees... DDTM76 Connexion... Presentation DS Autorisation de circula... Portail d'authentific... Accueil Mobilite
Le parcours doit être décrit précisément, rue par rue.
Description du service et de son itinéraire *
Parcourir... Aucun fichier sélectionné.
Détails des déplacements éventuels du petit train routier touristique sans passagers pour les besoins d'exploitation du service *
3. Caractéristiques du petit train routier touristique
Enregistrer le brouillon
Déposer le dossier
Bureau
14:27
16/07/2020

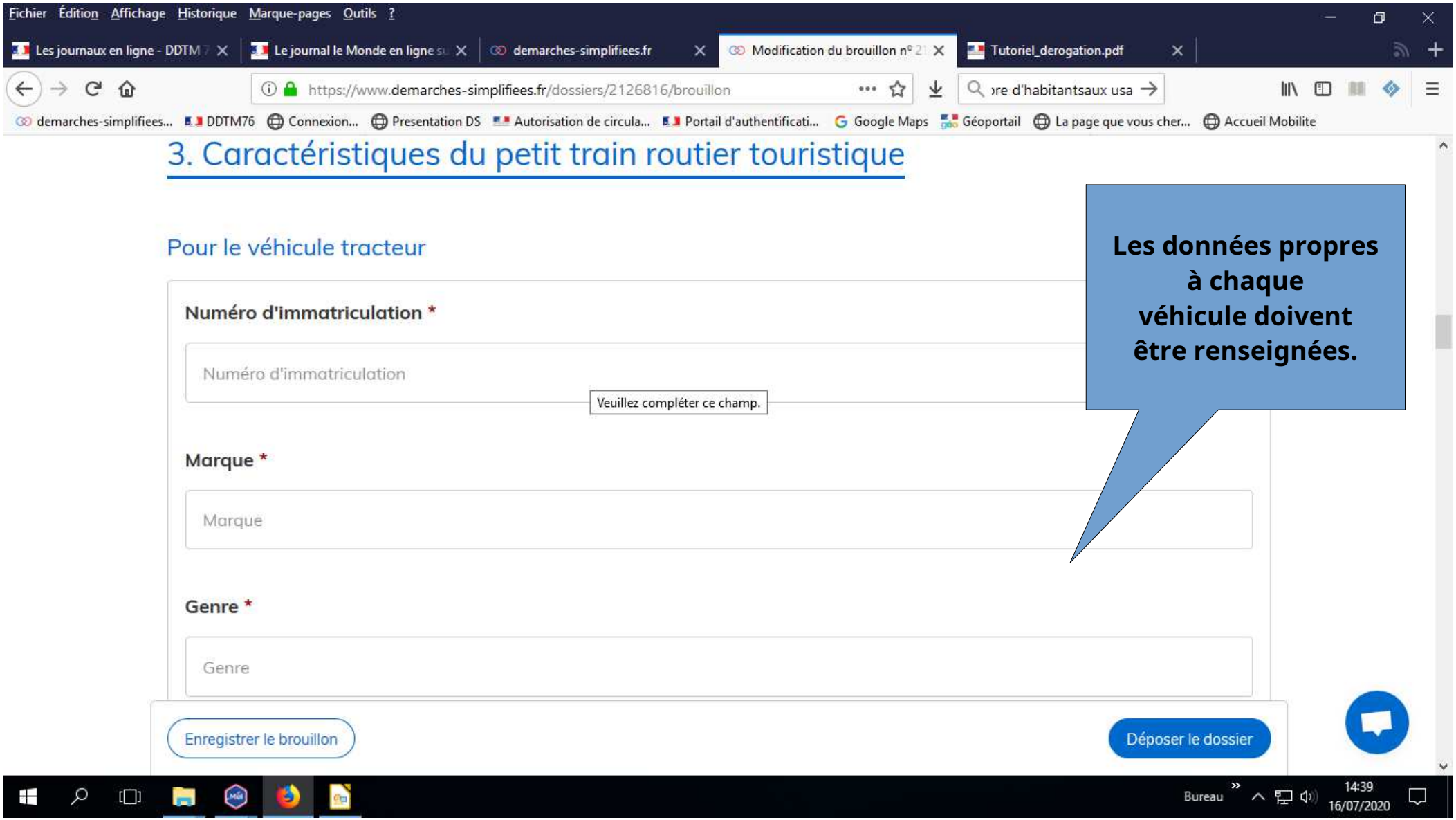

Les données propres à chaque véhicule doivent être renseignées.

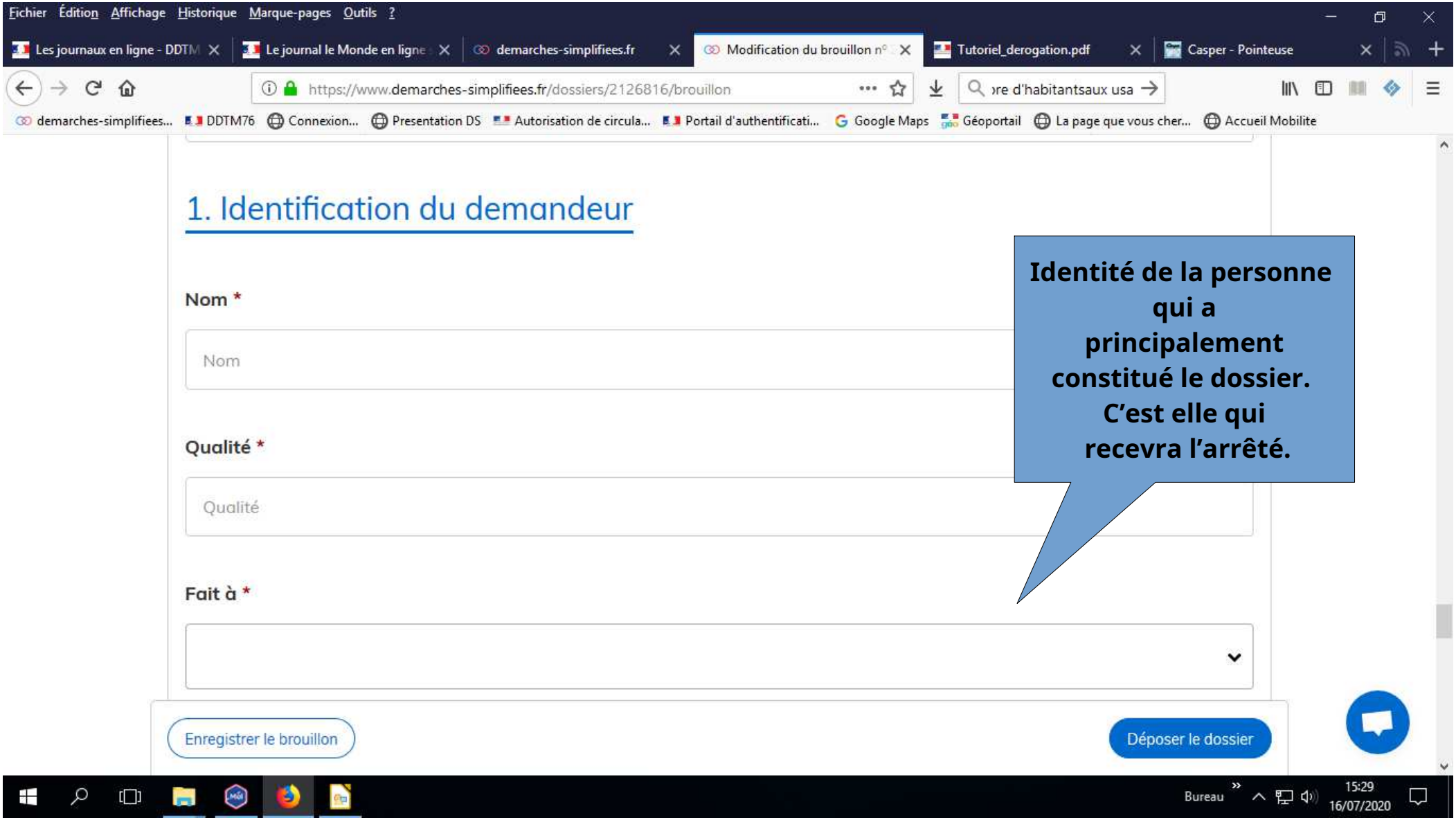
Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?
Les journaux en ligne - DDTM
Le journal le Monde en ligne
demarches-simplifiees.fr
Modification du brouillon n°
Tutoriel_derogation.pdf
Casper - Pointeuse
https://www.demarches-simplifiees.fr/dossiers/2126816/brouillon
demarches-simplifiees... DDTM76 Connexion... Presentation DS Autorisation de circula... Portail d'authentificati... Google Maps Géoportail La page que vous cher... Accueil Mobilite
1. Identification du demandeur
Nom *
Nom
Qualité *
Qualité
Fait à *
Identité de la personne qui a principalement constitué le dossier. C'est elle qui recevra l'arrêté.
Enregistrer le brouillon
Déposer le dossier
Bureau
15:29
16/07/2020

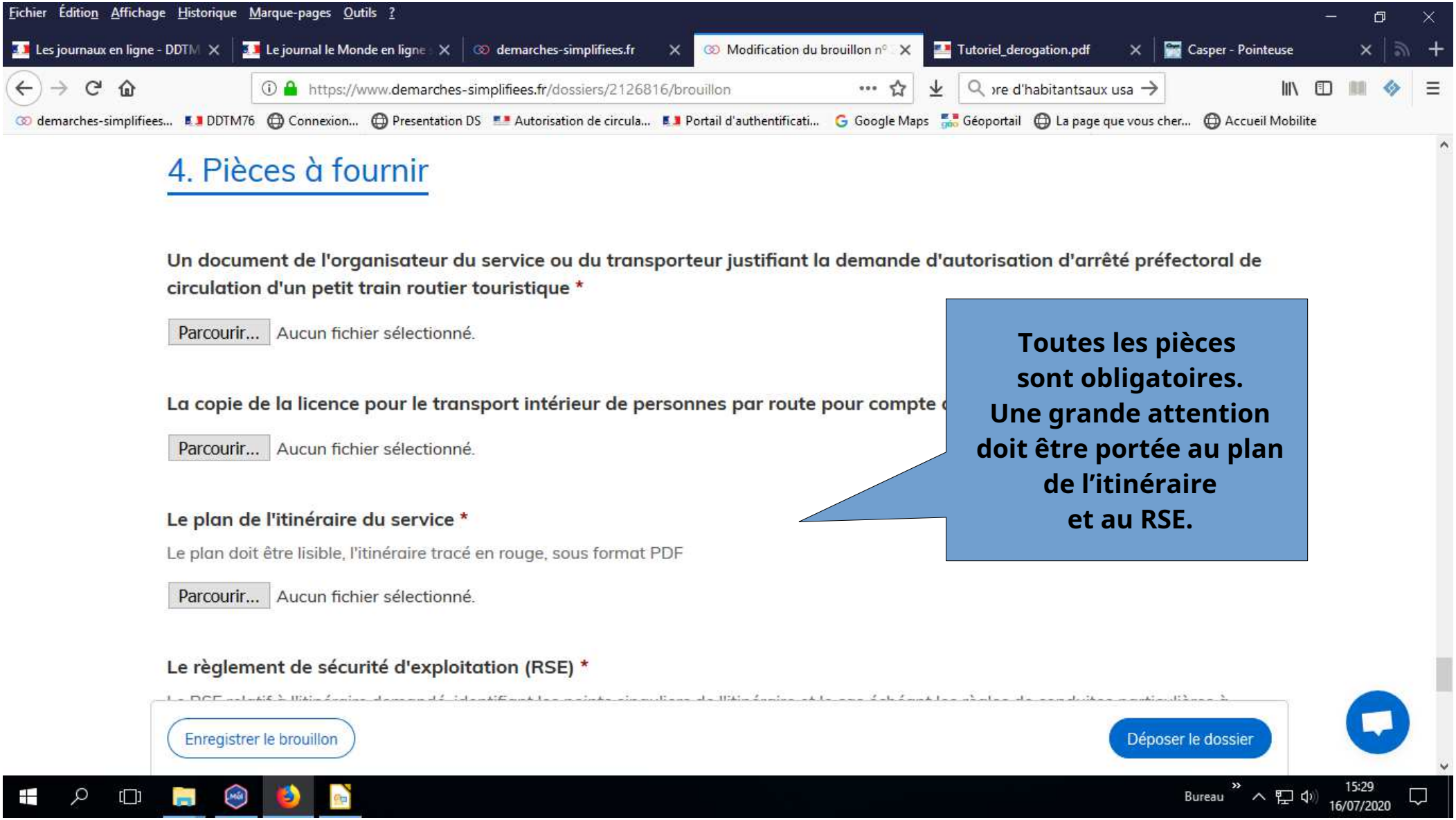

Toutes les pièces sont obligatoires. Une grande attention doit être portée au plan de l'itinéraire et au RSE.

Exemple d'un RSE :

I) INTRODUCTION :

Le règlement de sécurité d'exploitation vise à répertorier les éventuels points sensibles du circuit, afin de recommander des adaptations de conduite dans le but d'en informer le conducteur. En outre il n'est qu'un rappel non exhaustif des règles du code de la route.

1) Remarques générales

Les conditions de circulation sont des conditions de circulations normales pour une agglomération. Cependant des points de vigilance y sont répertoriés :

- Les carrefours
- La zone piétonne du centre-ville avec des rues étroites
- Des rues pavées défavorable au freinage
- Routes ouvertes à la circulation
- Les croisements avec le TÉOR

Le déplacement du Petit-Train touristique du dépôt à la prise en charge des voyageurs part du **10 Boulevard Industriel à Sotteville lès Rouen** jusqu'à **Place de la Cathédrale à Rouen.**

Au passage dans la rue St Romain le conducteur doit prendre garde aux nombreux piétons se trouvant dans cette rue.

Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?

Les journaux en ligne - DDTM | Le journal le Monde en ligne | demarches-simplifiees.fr | Modification du brouillon n° | Tutoriel_derogation.pdf | Casper - Pointeuse

https://www.demarches-simplifiees.fr/dossiers/2126816/brouillon

demarches-simplifiees... DDTM76 Connexion... Presentation DS Autorisation de circula... Portail d'authentificati... Google Maps Géoportail La page que vous cher... Accueil Mobilite

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Le procès-verbal de la visite technique initiale *

Cette pièce sera annexée à l'arrêté préfectoral.

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

La copie du procès-verbal de la dernière visite technique de chaqu

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Autorisation municipale de circulation

Cette autorisation doit prendre en compte à la fois :
- l'utilisation du domaine public
- doit comporter la déclivité maximum de ses rues (5, 10, 15 ou 20%).

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

L'autorisation municipale (ou celle du Gestionnaire de la voirie) doit être impérativement demandée, avec ces 2 éléments

Enregistrer le brouillon

Déposer le dossier

Bureau 15:30 16/07/2020

Une fois votre demande envoyée,
vous serez avertis, par le site Démarches simplifiées des différentes étapes :
- passage en instruction
- acceptation, refus ou demande de pièces complémentaire
- envoi de l’arrêté d’exploitation

En cas de difficultés, vous pouvez joindre le bureau :

Tél : 02 76 78 34 11 - 02 76 78 34 13
Courriel : ddtm-speric-bgcrt@seine-maritime.gouv.fr

Néanmoins aucun dossier envoyé par courrier/courriel, ne sera traité.